

MORVAN Environnement

Musigny et Clomot visées par deux projets de parcs éoliens

Ces derniers mois, les communes de Musigny et Clomot ont été approchées par des promoteurs dans le but d'installer des éoliennes.

Mi-novembre, nous avons évoqué le projet d'un parc composé de six éoliennes réparties dans les communes de Chazilly, Longecourt-lès-Culètre et Cussy-le-Châtel.

Ce projet, lancé il y a plusieurs années, est (très) loin de faire l'unanimité avec, notamment, la création en août 2018 de l'association Trop d'éoliennes en Auxois, qui compte une cinquantaine de membres (lire notre édition du 14 novembre).

La commune de Clomot intéressée

À quelques kilomètres de ces trois villages, d'autres batailles pourraient voir le jour à l'avenir. Selon nos informations, deux autres communes ont été contactées par des promoteurs. Il y a d'abord Musigny. Alain Bigeard, le maire, confirme avoir bien été approché. « Une société m'a envoyé tout un dossier où elle envisage d'installer des éoliennes. » Le projet en reste



Clomot et Musigny ont été approchées par des promoteurs. Photo d'illustration LBP/Élodie BIDAULT

ici pour le moment. Il faudra d'abord attendre les prochaines élections municipales. « Si je me représente en mars, je ne ferai rien sans organiser une réunion publique », prévient-il, au téléphone. L'autre commune, c'est Clomot.

L'entreprise française Intervent⁽¹⁾ porte un projet de parc comprenant la construction de deux à cinq éoliennes. Steve Muller est en charge du projet pour cette société. « Dès 2018 et au vu de l'urgence climatique, Intervent

s'est intéressée au fort potentiel éolien sur le ban de la commune de Clomot. La municipalité a été la première rencontrée puis la communauté de communes. » Il poursuit : « La mairie a accepté l'étude de faisabilité. Aujourd'hui,

le projet suit son cours et est au début de son développement. L'étude du milieu vivant pourrait commencer en mars, tout comme la campagne des mesures acoustiques. Cette étude réglementaire a pour but de faire connaître l'ambiance sonore avant l'installation des éoliennes. Cette analyse et celles à suivre seront ensuite intégrées à l'étude d'impact et serviront de base à la définition précise du projet et la compréhension globale du fonctionnement du site. S'en suivront l'enquête publique, puis la décision de l'autorité environnementale de construire un parc. » La société Intervent espère la construction de ce parc éolien en 2028.

Prochainement, un site internet sera mis en ligne (<http://www.intervent.fr/clomot>).

Du côté de la municipalité, Marie-Bernadette Barot Dufour, le maire, qualifie ce projet d'« assez cohérent. Notre conseil n'est pas hostile après avoir délibéré. Mais rien n'est défini. »

Damien RENOULET

(1) « À ce jour, la société Intervent a mis en exploitation 95 éoliennes sur le territoire français, dont 23 en Bourgogne Franche-Comté », précise Steve Muller.

ARNAY-LE-DUC Gendarmerie

Le major Doudement prend la tête des brigades d'Arnay et Pouilly

Après une trentaine d'années de service en région parisienne, Hubert Doudement a pris officiellement le commandement de la communauté de brigades de gendarmeries d'Arnay-le-Duc et Pouilly-en-Auxois le 7 novembre.

Présent depuis juillet

Présent à Arnay-le-Duc depuis le mois de juillet, sa prise de poste a eu lieu devant un public nombreux, constitué d'élus locaux, de gendarmes et officiers de différentes unités locales et d'amis.

Le major Hubert Doudement, 54 ans, commandait la brigade de Longjumeau (Essonne) depuis 2011, puis, en janvier 2019, il a pris le commandement du groupe de sécurité du quotidien à Palaiseau. Ce groupe de contacts expérimental convenait par-



Le commandant Héloïse Rollier fait acte des états de service de plus de 30 ans du major Hubert Doudement, commandant, maintenant, la communauté de brigades de gendarmerie d'Arnay-le-Duc et Pouilly-en-Auxois. Photo LBP/Elisabeth HACHE

faitement à ce sous-officier supérieur, rompu aux missions de contacts et de proxi-

mité, notamment avec les élus, afin de limiter le sentiment d'insécurité. C'est

d'ailleurs à ce titre qu'il a reçu une lettre de félicitation de son commandant de grou-

pement de l'Essonne qui loue des « qualités qui font honneur à la gendarmerie nationale ».

Le major Doudement est également titulaire de la médaille militaire, ainsi que de la médaille de la Défense nationale or et de la médaille de protection du territoire Trident. Il a sous ses ordres une communauté de brigades comprenant seize gendarmes.

Après un lever des couleurs dans la cour de la gendarmerie d'Arnay-le-Duc, le commandant de la compagnie de Beaune, le commandant Héloïse Rollier, en présence de son adjoint le capitaine Martin, a remis une citation à l'ordre du régiment au gendarme Romain Balland et lu une lettre de félicitations au gendarme Matthieu Guinart.